



Les rites de sociabilité chez les élites urbaines en France au XIXe siècle

Jean-Pierre Chaline
Université de Paris-Sorbonne

Resumen: Este artículo trata de hacer un balance historiográfico sobre los ritos de sociabilidad de las élites urbanas en la Francia del siglo XIX, así como sugerir nuevos caminos para la investigación, tanto sobre una *sociabilidad informal* (pero muy ritualizada), en torno al paseo, al ocio, a la acogida social, como sobre una *sociabilidad organizada* de tipo asociativo (sociedades "savantes", logias masónicas, clubs, etc.).

Palabras clave: Francia siglo XIX, elites urbanas, ritos de sociabilidad, sociabilidad informal, sociabilidad organizada.

Abstract: This article shows the historiographical background on rites of sociability of urban elites in France during XIXth century, and it tries to establish new ways for researching about an *informal sociability* (but extremously ritualized), around walking, leisure, and hospitality, and also about an *organized sociability*, associations in "savantes" societies, masonic lodges, clubs, etc.

Key words: France XIXth Century, urban élites, rites of sociability, informal sociability, organized sociability.

Inaugurées par Maurice Agulhon autour du cas particulier de la Provence au seuil du XIXe siècle et de groupements politico-philosophiques considérés comme le berceau de la laïcité républicaine¹, les recherches historiques sur la sociabilité ont connu depuis un grand développement et une large diversification. En témoignent plusieurs colloques internationaux², de multiples travaux universitaires et de nombreuses publications, en particulier celles du Groupe de recherche d'Histoire de l'Université de Rouen (GRHIS-URA 1274 du CNRS), équipe dynamique et féconde³ qui, durant une quinzaine d'années, sut rassembler autour de ce thème porteur des spécialistes de diverses périodes historiques, de diverses cultures et, enfin, de plusieurs autres disciplines, de la sociologie aux langues en passant par la musicologie⁴. La sociabilité, si l'on peut dire, "agulhonienne", essentiellement centrée sur une tranche chronologique 1750-1850 avec pour thématique principale l'émergence d'une société bourgeoise "éclairée" où le *cercle*⁵ remplaçait peu à peu l'aristocratique *salon*, où les loges maçonniques relayaient les traditionnelles confréries comme les Pénitents, s'est ainsi progressivement élargie, le concept s'avérant également pertinent pour d'autres époques, d'autres structures et d'autres lieux. Pour des temps plus anciens, citons par exemple les recherches de C. Vincent sur les "Charités" médiévales; pour le XIXe siècle, évoquons nos propres travaux sur la sociabilité "savante"⁶ ou ceux

¹ Cf. M. AGULHON, *Pénitents et Francs-Maçons dans l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1968, rééd. 1984.

² Citons celui de BAD-HOMBURG (1983), publié sous la dir. d'E. FRANÇOIS, *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850*, Paris, Recherche sur les Civilisations, 1987.

³ Citons, correspondant aux Actes de colloques tenus depuis 1983, *Sociabilité, pouvoirs et société*, Rouen 1987, *Sociabilité et parenté* (1989), *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges* (1993), *La rue, lieu de sociabilité?* (1997).

⁴ *Les sociabilités musicales*, sous la dir. de L. VADELORGE et L. TOURNÈS, *Cahiers du GRHIS* n°6.

⁵ M. AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Etude d'une mutation de la sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.

⁶ J. P. CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, 1995, rééd. 1999. Rappelons, pour l'Ancien Régime, la thèse de D. ROCHE, *Le siècle des Lumières en province. Académies et*



qu'ont inspirés certains usages mondains⁷. Et sans même parler d'ouvertures plus exotiques, c'est à l'échelle au moins de l'aire culturelle européenne, avec ses prolongements outre-océans, qu'une approche historique sous l'angle de la sociabilité s'est avérée féconde, ouvrant la perspective d'enrichissantes comparaisons.

A travers cet élargissement tant spatial que chronologique de leur champ, les recherches sur la sociabilité ont rapidement fait éclater le cadre prudemment régional et conjoncturel posé par son initiateur. Elles ont bien vite, par exemple, fait la preuve que la France du Nord, en dépit des idées reçues sur les "tempéraments" locaux, n'était pas moins "sociable" que celle du Midi, fût-ce sous d'autres formes⁸; ou qu'il ne fallait pas seulement considérer une sociabilité organisée, du type "cercle" ou "loge", avec composante avant tout masculine et peu ou prou bourgeoise, mais également des expressions moins structurées où les femmes retrouvent une place, ainsi naturellement que les classes populaires. D'un point de vue plus général enfin, l'attention portée aux simples usages de sociabilité est apparue comme un moyen d'accéder à cette dimension essentielle trop souvent négligée par une Histoire polarisée sur les luttes et conflits, forme renouvelée du vieil "événementiel": celle du lien social lui-même, celle de ce qui rapproche les individus et leur permet de vivre ensemble au quotidien, par-delà des inimitiés, des oppositions d'intérêts ou des divergences d'opinions dont la manifestation brutale demeure épisodique. Car après tout, on se supporte, on se salue, on se fréquente dans l'intervalle des barricades, des grèves à la *Germinal*, des Inventaires et autres affaires Dreyfus dont se délecte une historiographie privilégiant ces explosions sociales et ces querelles "franco-françaises". Rappeler qu'il est plus courant de vivre en bonne intelligence, suggérer qu'il peut être instructif de chercher pourquoi et comment, ce n'est pas nier de tels conflits; c'est proposer des pistes assurément moins fréquentées, mais en même temps plus aptes à éclairer le fonctionnement des relations sociales dans leur réalité de tous les jours. Vaste chantier

académiciens provinciaux, 1680-1789, Paris-La Haye, Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1978, 2 vol.

⁷ Cf. notamment A. MARTIN-FUGIER, *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris, 1815-1848*, Paris, Fayard, 1990.

⁸ Cf. par exemple le catalogue de l'exposition *La Sociabilité en Normandie*, Rouen, 1983.



ouvert aux historiens comme aux spécialistes de disciplines soeurs, sociologues ou littéraires en particulier, par leurs approches spécifiques, pouvant contribuer utilement à une connaissance d'abord fondée sur les sources d'archives et une intimité avec le passé. C'est dans cet esprit que voudrait se situer l'aperçu qui va suivre, esquissant un bilan historiographique et quelques axes de recherche dans l'une des directions possibles d'une telle enquête.

En nous situant ici au niveau des seules élites⁹ et dans le cadre urbain, nous n'entendons nullement inférioriser une sociabilité plus populaire, notamment paysanne, moins structurée sans doute encore que tout aussi ritualisée, dont les travaux des ethnologues¹⁰, en particulier, révèlent la richesse et qui mériteraient tout autant l'intérêt. C'est en ville, cependant, et dans des milieux sociaux joignant certaine aisance à un minimum de loisirs¹¹, sans parler de quelque instruction, que le phénomène étudié s'exprimera le mieux au XIXe siècle, avec les manifestations les plus variées en même temps que les plus codifiées, dans un cadre lui-même plus propice par sa topographie particulière et l'existence de lieux adéquats¹². C'est là aussi que, de ce fait, l'historien disposera des sources les plus abondantes, qu'il

⁹ Sur ce concept, sa problématique et ses sources, cf. *Pour une prosopographie des élites françaises (XVIe-XXe siècles.)*, Table ronde de l'IHMC, Paris, 1979, et *Prosopographie des élites françaises (XVIe-XXe siècles). Guide de recherche*, IHMC, Paris, 1980. En ce qui concerne les élites bourgeoises, cf. A. DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, et l'exemple approfondi par J. P. CHALINE, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIXe siècle*, Paris, Presses de la Fondation National des Sciences Politiques, 1982.

¹⁰ Renvoyons ici au classique *Manuel de folklore français contemporain*, d'A. VAN GENNEP (9 vol.), et à la revue *Ethnologie française*.

¹¹ Cf. les Actes du colloque d'Amiens *Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales au XIXe siècle*, Abbeville, 1983, et, sous la dir. d'A. CORBIN, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1997.

¹² Cf. *Histoire de la France urbaine*, sous la dir. de G. DUBY, t.IV, *La ville de l'âge industriel* (dir. M. AGULHON), et, dans A. CORBIN, op.cit., le chapitre "Extension et mutation du loisir citadin. Paris XIXe-début XXe s.", par J. CSERGO.



s'agisse de documents administratifs, de témoignages privés ou encore de représentations d'ordre iconographique ou littéraire. Qui ne songe, par exemple, aux romans de Proust ou aux toiles de tel peintre mondain¹³ à propos des salons du Paris fin de siècle? Transcriptions esthétiques à confronter évidemment avec les souvenirs, mémoires ou journaux intimes de contemporains ainsi, pour d'autres formes plus organisées de sociabilité, qu'avec les documents réglementaires induits par le contrôle si longtemps maintenu en France de toute vie associative¹⁴.

C'est là souligner d'emblée la double expression d'une sociabilité tantôt informelle, épisodique, relevant de la seule initiative privée, tantôt au contraire structurée en groupements permanents plus ou moins en quête d'une reconnaissance officielle. Entre les deux, par conséquent, de grandes différences, mais cependant aussi une évidente parenté que révélera précisément l'importance accordée à certains rites souvent communs de part et d'autre. Tentons ici d'en présenter quelques exemples.

Par-delà le cadre de la maisonnée et de relations strictement familiales, une sociabilité élémentaire se manifeste à travers tel loisir incitant à sortir de chez soi, ou tel usage convivial amenant à ouvrir ses portes à des éléments extérieurs.

Ainsi de cette pratique hier si répandue¹⁵ - mais pas pour autant objet d'études systématiques - qu'est la promenade urbaine. Pratique éminemment citadine: les paysans n'en ont, en général, ni le temps ni le goût, les seuls promeneurs que l'on rencontre alors à la campagne étant des gens de la ville ou du château voisin. Favorisé par l'ouverture de places ou d'avenues, l'existence d'équipements attrac-

¹³ Tel par exemple Jean BÉRAUD (1849-1936), peintre des bals et soirées mondaines.

¹⁴ Rappelons que si les organisations syndicales sont autorisées en France par une loi de 1884, il faudra attendre 1901 pour voir enfin libéraliser le droit d'association.

¹⁵ Victime en particulier de l'automobile qui allait lui disputer l'espace de la rue et le concurrencer par des déplacements plus lointains, l'usage de la promenade urbaine devait retrouver quelque attrait dans le dernier tiers du XXe siècle avec l'aménagement de rues piétonnes en de nombreuses villes.



tifs, mais aussi par l'épanouissement d'élites assez nombreuses pour constituer une "classe de loisir"¹⁶, l'usage en est sans doute pour une part lié à une existence confinée dans l'obscurité d'une arrière-boutique, l'odeur de vieux papier d'une étude notariale sinon de l'administration des Dons et Legs¹⁷, ou derrière les rideaux de quelque hôtel particulier: ce que cherchera donc à compenser, écho des théories en vogue, une quête d'air pur, de soleil, de verdure. Mais tout ne s'explique pas par la diffusion des thèses hygiénistes ni par une redécouverte romantique de la nature: le citadin du Moyen Age, pour ne pas parler de celui de l'Antiquité, vivait largement dans la rue¹⁸ et, dès le XVIIe siècle, l'exemple parisien de la Place Royale, qui inspire une pièce à Corneille, suggère une origine tout autre de l'attrait suscité par ce genre d'endroits voués à la promenade.

De fait cet exercice relevant, croirait-on, de la seule liberté de chacun se révèle rien moins que le résultat d'un choix de hasard. Parmi les lieux multiples où l'on pourrait s'y adonner, certains retiennent d'emblée les pas des citadins, dans le fil d'une tradition ou, au contraire, sous l'effet de modes liées, entre autres, à des innovations d'ordre urbanistique.

Chaque ville, au XIXe siècle, aura ainsi ses lieux privilégiés de promenade où, spontanément, se retrouveront à certains jours ou heures une bonne partie de ses habitants. A Paris, c'est toujours classiquement le cas des Grands Boulevards¹⁹, tendant leur arc sur la rive droite de la Madeleine à la Bastille. Comme le traduira si bien Pissarro sur ses toiles immortalisant une ambiance, on y trouve tout au long du siècle à la fois une circulation intense de voitures et une affluence de piétons sur de larges trottoirs plantés d'arbres, bientôt équipés de bancs, de colonnes Morris, et bordés de cafés ou de lieux de spectacle.

¹⁶ Cf. T. VEBLÉN, *Théorie de la classe de loisirs*, trad. Paris, Gallimard, 1970.

¹⁷ Des boutiquiers dont Balzac nous décrit le teint jaune ou blafard jusqu'aux *Ronds de cuir* de Courteline, il y a là un thème bien connu de la littérature.

¹⁸ Cf. J. P. LEGUAY, *La rue au Moyen Age*, Rennes, Ouest France, 1984.

¹⁹ Cf. les volumes de L. GIRARD (1981) et Ph. VIGIER (1991) dans la *Nouvelle histoire de Paris*, et le catalogue de l'exposition *Les Grands Boulevards*, Musée Carnavalet, 1985.



A proximité, mais objet d'une mode appelée à passer, ce sont les passages couverts, grand succès du premier XIXe siècle avec leur espace abrité, leur décor un peu théâtral et leurs commerces de luxe, qu'on allait imiter dans plusieurs villes françaises²⁰ et à travers l'Europe, de Bruxelles jusqu'à Budapest. Autre exemple encore dans la capitale, cette fois suite aux grandes entreprises haussmanniennes, la vogue croissante des Champs-Élysées et de leur prolongement l'avenue du Bois, nouveaux rendez-vous d'un monde élégant dont l'époque proustienne verra défiler cavaliers et calèches.

En province, où un moindre choix de loisirs conserve à celui-ci toute son importance, pas de sous-préfecture qui n'offre sa "Promenade", aménagée parfois le long des remparts ou, plus souvent, sur leur ancien tracé sous la forme de quelque "mail" dont les ormes²¹ ou les tilleuls ombrageront les allées de part et d'autre d'un kiosque à musique. Dans une ville portuaire, ce sont traditionnellement les quais qui attireront les passants, avant que le tourisme ne mette à son tour à la mode un bord de mer où l'on ne voyait d'abord qu'une promenade pour Anglais. Intra-urbaine le plus souvent avec telle rue, tel "cours" jalonnés de cafés, de vitrines, agrémentés de frondaisons ou de statues, la promenade s'évadera parfois au-delà des barrières d'octroi, attirée aux beaux jours par un site pittoresque des alentours²² sinon par l'encanaillement des guinguettes. Entre les deux, notons le goût, comblé par une croissante politique municipale, des espaces verts publics²³, du Thabor rennais ou de la Hotoie amiénoise au parc lyonnais

²⁰ Outre leur évocation par W. BENJAMIN, *Paris capitale du XIXe siècle* (rééd. 1989), cf. B. LEMOINE, *Les passages couverts en France* Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville, 1989; plusieurs furent en effet construits en province, tels le Passage Pommeraye à Nantes ou la Galerie bordelaise dans la métropole aquitaine.

²¹ Rappelons, titre symbolique, le livre d'Anatole FRANCE, *L'Orme du mail*.

²² "Le dimanche", relate ainsi André Maurois évoquant son enfance à Elbeuf, "notre père nous entraînait au pas cadencé (jusqu'à) la crête des coteaux qui bordent la vallée de la Seine (...) Quand il faisait très beau, dans le lointain, on apercevait une ville vaporeuse...(...). Ah! disaient mes parents, aujourd'hui on voit Rouen". Mais nous n'y allions jamais" (*Rouen*, Paris 1928).

²³ Cf. la thèse de L. M. NOURRY, *Les jardins publics en province*, sous la dir. d'A. Corbin, Univ. de Paris I, 1995.



de la Tête-d'Or et au parc Borély cher à l'enfance marseillaise de Pagnol, sans oublier tous ces "Jardins des Plantes" à Rouen, Orléans, Toulouse..., où les contemporains aiment à cheminer entre la roseraie et la serre exotique.

Toutes rues, places, avenues, verdure en direction desquelles non seulement s'orienteront volontiers les pas mais où, bien plus encore, il convient d'aller et de se montrer, l'apparente liberté du choix masquant plus d'une fois l'observance d'un rite. Il y a des lieux que l'usage désigne pour la promenade, mais il y a aussi des horaires pour s'y rendre, et plus généralement des normes de comportement qu'il est convenu de respecter. De même que les règlements affichés dans les parcs et jardins publics proscrivent ce qui pourrait troubler le bon ordre des lieux et interdisent dans certains cas l'accès aux personnes en tenue de travail, on s'habillera pour la promenade avec quelque recherche, on s'interdira toute allure affairée, tout propos trop bruyant; on s'intégrera dans un flux en suivant son itinéraire²⁴ et en adoptant son pas. Rite consacré bien différent d'une flânerie sans but ni règles qui, dès lors, risquera de paraître suspecte, suggérant un désœuvrement mal vu de la morale d'alors, sinon quelque intention plus répréhensible encore: ainsi de ces "vieux marcheurs" arpentant les Boulevards en quête de chair fraîche à l'instar des chasseurs essayant de lever leur gibier...

Tout autre est la déambulation codifiée des honnêtes bourgeois dans leurs sorties dominicales, "leur femme sous le bras" comme on disait sous Louis-Philippe, ou encore la parade du monde *fashionable* aux heures où il est élégant de sortir. "Chaque dimanche, nous allions faire notre tour de jetée en grande tenue", fait dire Maupassant à un jeune Havrais. "Mon père en redingote, en grand chapeau, en gants, offrait le bras à ma mère, pavoisée comme un navire un jour de fête"...²⁵. A Rouen, cité voisine où le Cours Boieldieu, sur les quais, exposant au midi ses terrasses de café décorées de pots d'orangers,

²⁴ Qu'on soit seul ou en compagnie, il convient de se joindre aux autres promeneurs, sous peine de se faire remarquer. Rappelons que la malignité estudiantine devait surnommer le côté du boulevard Saint-Michel opposé à celui de la Sorbonne et donc peu fréquenté le "trottoir des cocus"...

²⁵ G. de MAUPASSANT, *Mon oncle Jules* (1883).



était surnommé la “Petite Provence”, chaque dimanche après-midi, “du Théâtre des Arts à la statue de Boieldieu, c’est un défilé lent et régulier d’habitues qui se connaissent tous, se saluent en passant et ne se parlent pas. Leur manège ressemble plus à une cérémonie qu’à une distraction”. Le nombre de va-et-vient “ne variait que suivant le temps et les saisons. Madame marchait au milieu, son mari à sa droite, son fils à sa gauche...”²⁶. Parfois l’on s’arrêtait à l’une des terrasses pour regarder passer les autres, avant de rentrer chez soi... Un véritable rite, qu’on retrouverait avec quelques variantes en maintes autres villes, d’Orléans où l’ouverture, à la fin du siècle, d’une voie de prestige honorant le régime consacre la mode de “faire la rue de la Rép.” jusqu’à Montpellier où, climat méridional aidant, la place de la Comédie offre le soir comme un reflet du *Paseo* dont les populations des villes espagnoles ont conservé l’usage.

Ne faut-il pas enfin évoquer l’exemple du Bois de Boulogne dont la fréquentation, sous le Second Empire, se révèle dictée par un calendrier tacite? A peu près désert le matin et laissé, nous dit-on, le dimanche aux “commis”, aux “grisettes” ou aux petits bourgeois ayant fermé boutique, le Bois s’anime en semaine chaque après-midi, sauf naturellement l’été où la haute société est partie sur ses terres ou dans quelque ville d’eau. “A trois heures commence le défilé du grand luxe, des loisirs dorés, des vieux noms et des jeunes fortunes... Des élégantes arrivent au grand trot de leurs pur-sang anglais pour aller jouer de l’éventail autour de la Grande Cascade”...²⁷. On se croise, on est vu, on rivalise de toilettes, et après un tour des lacs, cavaliers et équipages regagnent les Champs-Élysées en vue des mondanités du soir.

Un rite social, par conséquent, fortement codifié, qui impose de se montrer et par lequel on affiche son rang. De même, pour certains loisirs prolongeant la promenade, “Renoncer à paraître aux courses par certains beaux jours de printemps, sur le lac du Bois quand la gelée permet et ordonne de chausser des patins, cela équivaut à démissionner du monde élégant”, déclare le *Paris-Guide* en 1867. Cela

²⁶ J. GAUMENT et C. CÉ, *Le fils Maublanc*, roman évoquant les années 1880, cité in J. P. CHALINE, *Les bourgeois de Rouen...* p.211.

²⁷ *Paris dans sa splendeur*, Nantes 1861: “Le Bois de Boulogne”, par L. ENAULT.



vaudra encore en fin de siècle pour l'héroïne de *Un amour de Swann*, si soucieuse des endroits chic et des rites mondains.

Non moins ritualisée s'avère, autre exemple qu'on développera ici, la pratique de la réception. Cherchant à définir une élite bourgeoise un peu plus subtilement que par un montant de fortune alors écorné, certains auteurs de l'entre-deux-guerres²⁸ proposeront notamment ce critère: être reçu. Autant dire une reconnaissance sociale impliquant certes des moyens mais, plus encore, une "éducation" et une parfaite maîtrise de ces mille détails de comportement dont un certain milieu fait la règle du savoir-vivre²⁹.

Il faudrait des rayons entiers de bibliothèques pour contenir tous les manuels, dus fréquemment à quelque femme du monde sur le retour, qui s'attachent à expliciter mais en même temps à codifier ce rituel des bonnes manières³⁰. Comment se tenir à table ou s'habiller selon les circonstances; en quels termes, avec quelle attitude s'adresser à quelqu'un en fonction de son rang, de son sexe, de son état ou qualité; quel ordre respecter dans les préséances; comment prendre le deuil ou, au contraire, donner une réception... Ceci naturellement à l'intention de ceux qui n'ont pas, dès le plus jeune âge³¹, hérité de cette connaissance et qui, s'ils s'aventurent dans quelque salon distingué, risquent de s'y trouver soumis à un permanent examen de passage sous l'oeil sans indulgence de personnes mieux

²⁸ En particulier E. GOBLOT dans son essai *La barrière et le niveau*, Paris, 1925.

²⁹ Outre le classique N. ELIAS, *La civilisation des moeurs*, trad. Paris, Calmann Levy, 1973, citons entre autres M. LACROIX, *De la politesse. Essai sur la littérature du savoir-vivre*, Paris, Julliard, 1990; C. MARENCO, *Manières de table, modèles de moeurs, XVIIe-XXe siècle*, Cachan, Editions de l'E.N.S.-Cachan, 1992; D. PICARD, *Les rituels du savoir-vivre*, Paris, Seuil, 1995.

³⁰ Cf. A. MONTANDON (dir.), *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe du Moyen Age à nos jours*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont Ferrand, 1995.

³¹ Comme le montre le livre d'E. MENSION-RIGAU, *L'enfance au château. L'éducation des élites françaises au XXe siècle*, Paris, Rivages, 1990.



“nées” promptes à rire sous cape de leurs gaffes et autres pataquès. Sous le Second Empire, le grotesque héros de Labiche, Monsieur Perrichon, en est l'exemple même, boutiquier enrichi prétendant imiter le monde mais ne manquant ni un “cuir” ni une faute de goût³². Un bon demi-siècle après, traitant d'une bourgeoisie patinée depuis par le temps, Edmond Goblot verra dans l'“éducation”, c'est à dire dans l'acquisition précoce et la pratique naturelle des “bonnes manières” l'un des éléments essentiels de la “barrière” qui, à ses yeux, sépare cette classe du peuple ou des simples classes moyennes³³. Les rites d'un savoir-vivre indicateur de distinction s'avèrent donc un facteur décisif d'admission, et dès lors d'intégration à une certaine élite sociale.

Etre reçu, mais aussi recevoir, le fait d'accueillir chez soi étant plus significatif peut-être encore vu la primauté reconnue à la puissance invitante. Convier à dîner, tenir salon, donner un bal, autant de manifestations hautement symboliques d'une sociabilité mondaine, développant chacune un rituel consacré dont la stricte observance conditionne le succès. C'est la chance des archives privées que de conserver invitations, faire-part, cartes de visite - dont on a oublié l'usage premier -, menus, programmes de soirée, carnets de bal et autres témoins trop souvent négligés de cette “vie de société”.

L'attention des chercheurs s'est focalisée sur les restaurants³⁴, ou sur les bals publics³⁵, avec leurs excès pas toujours représentatifs, beaucoup plus que sur les usages privés de la table ou sur la place de la danse dans l'éducation et la sociabilité des élites. Et si les salons parisiens ont davantage fait parler d'eux³⁶, c'est surtout en raison de

³² E. LABICHE, *Le voyage de Monsieur Perrichon*.

³³ *La barrière et le niveau*, op. cit.. Rompant complètement avec le traditionnel cliché d'un bourgeois sans goût, sans éducation, Goblot dans ce livre fonde au contraire sa vision de ce groupe social sur la notion de distinction, annonçant par là les analyses postérieures d'un P. Bourdieu.

³⁴ Tel J.P. ARON avec son *Mangeur du XIXe siècle*, Paris, Denöel/Gonthier, 1973.

³⁵ F. GASNAULT, *Guinguettes et lorettes. Bals publics et danse sociale à Paris au XIXe siècle*, Paris, 1986.

³⁶ Outre A. MARTIN-FUGIER, op.cit., cf. L. RIÈSE, *Les salons littéraires parisiens*, Toulouse, 1962.



l'importance de leurs hôtes et de la notoriété politique ou encore littéraire de leurs habitués. Songeons, à l'Arsenal, au salon Nodier, rendez-vous des jeunes romantiques; au salon de la comtesse de Boigne, ouvert aux personnalités du parti libéral, à celui de Madame Récamier, illustré par la venue du prestigieux vicomte, ou de Madame Dosne, faire-valoir de son gendre Thiers; plus tard, à celui de la princesse Mathilde, accueillante aux artistes et écrivains, et à ceux des égéries politiques du temps de l'Affaire Dreyfus, en attendant la transcription proustienne, de Madame Verdurin à l'inaccessible duchesse de Guermantes...

Les témoignages ne manquent pas sur ces divers cénacles, pour les confronter à telle image littéraire; mais on n'a sans doute pas assez de vues synthétiques sur leur recrutement ni sur les rites qui président au fonctionnement de ces microcosmes, constitués souvent comme une cour autour d'une maîtresse de maison régnant sur ses fidèles sinon ses favoris. On a moins encore étudié ces versions plus obscures du même usage qu'offrent maintes familles du même monde, en particulier en province où de tels salons ne manquent pas dans la haute société toulousaine ou lyonnaise³⁷.

A un niveau beaucoup plus large, il y aurait lieu d'analyser plus attentivement la pratique du "jour"³⁸, si courante au XIXe siècle et encore au début du XXe chez les dames, même de moyenne bourgeoisie, comme en témoigne la mention sur leurs cartes de visite ou bien dans quelque annuaire répertoriant les adresses notables d'une ville: "Madame X..., 2ème et 4ème jeudi"... Réception en "matinée", ouverte à toutes les connaissances qui feront l'honneur d'une visite ou qu'un lien hiérarchique quelconque obligera à se présenter, sous la simple forme d'une conversation autour d'une orangeade ou d'une tasse de thé; quelquefois aussi, opposant "grand" à "petit" jour (), des "soirées" plus brillantes à l'assistance plus strictement sélectionnée.

³⁷ On pourra lire C. PELLISSIER, *Loisirs et sociabilité des notables lyonnais au XIXe siècle*, Lyon, 1996.

³⁸ Une bonne approche en est donnée par A. MARTIN-FUGIER dans *Histoire de la vie privée*, sous la dir. de P. ARIÈS et G. DUBY, t. IV, Paris, 1987, chapitre "Les rites de la vie privée bourgeoise".



L'histoire sociale, préoccupée surtout des masses et, s'il s'agit d'élites, de leur fondement économique³⁹, a le plus souvent fait fi de telles mondanités, au mieux laissées au registre un peu méprisé de la "vie quotidienne". Par-delà, pourtant, leur côté dérisoire, de tels détails sont singulièrement éclairants sur ce qui fait la cohésion d'un milieu social, les liens entre ses membres se tissant autour de semblables rites. Apparaît ainsi l'importance majeure, dans le mode de vie bourgeois, cherchant à imiter ici celui de la noblesse, de cette partie du logement vouée à la réception que représente principalement le salon⁴⁰. C'est dans cette pièce d'apparat, sanctuaire aux sièges revêtus de housses chez les bourgeois modestes qui n'en usent qu'épisodiquement, théâtre au contraire d'une animation incessante à des niveaux plus élevés, que s'affirme le mieux la volonté de démontrer son appartenance aux couches supérieures: cela à travers toute l'ostentation d'un décor, à travers le luxe de l'ameublement ou la présence en bonne place de l'inévitable piano⁴¹, symbole d'une éducation soucieuse des "arts d'agrément"; mais également à travers le rituel qui s'attache aux lieux lors des réceptions, preuve d'intégration à un réseau de relations entre gens du même monde.

A ces exemples - parmi d'autres - d'une sociabilité privée dont les règles, fussent-elles codifiées dans quelque manuel, demeurent en fait purement tacites, on pourra comparer celui de quelques structures officiellement organisées où le rite acquiert une dimension statutaire.

En élevant ici au rang de modèle le cas du "cercle", si répandu en France au début du XIXe siècle, Maurice Agulhon en a fortement

³⁹ L'étude de la bourgeoisie, dans la tradition labrousienne, tendait à se résumer à celle des fortunes et se fondait donc presque exclusivement sur des sources fiscales ou notariales, par nature assez pauvres en données proprement "sociales".

⁴⁰ Les plans de maisons bourgeoises qu'on trouve notamment dans les revues d'architecture sont instructifs sur la place accordée à cet élément du logement, parfois dédoublé (grand, petit salon) ou placé en enfilade avec d'autres pièces pour dégager éventuellement un vaste espace de réception.

⁴¹ Moins significatif peut-être en d'autres pays comme l'Angleterre où sa diffusion semble plus étendue, le piano reste en France un symbole d'appartenance à la bourgeoisie. Cf. J. P. CHALINE, *Les bourgeois de Rouen*, op.cit., et aussi D. PISTONE, *Le piano dans la littérature française, des origines jusque vers 1900*, Paris, 1975.



souligné le lien avec l'émergence d'une société "bourgeoise" fondée sur les principes libéraux. De fait, par rapport à une sociabilité de salon héritée de l'Ancien Régime et gardant dans ses rites quelque chose des usages ou préséances d'une cour, le cercle offre à ses membres une structure égalitaire sans la moindre "étiquette", sans dépendance non plus envers une puissance invitante qui choisirait ses hôtes et régirait le déroulement de la réception. Un lieu de libre distraction, par conséquent, où, souvent à l'étage de quelque grand café, on se retrouvera pour boire, manger, fumer, causer, jouer aux cartes, au billard, ou lire les journaux, sans obéir à d'autres règles que celles de la bienséance et d'une élémentaire civilité. N'oublions pas, cependant, que les habitués constituent un groupement permanent, répertorié comme tel dans les almanachs locaux⁴² et objet à ce titre d'une surveillance des autorités⁴³. L'admission y requiert paiement d'une cotisation ou d'un abonnement, sans parler d'un certain filtrage écartant les indésirables: non la démocratie, en somme, mais plutôt l'esprit de ce temps de notables et d'électorat censitaire. Notons-y enfin un recrutement uniquement masculin qui tranche avec l'usage des salons où la présence des dames s'imposait fortement, entraînant une conversation plus disciplinée et des attitudes stéréotypées à l'égard du beau sexe⁴⁴.

C'est là un trait commun à la plupart des formes associatives développées au XIX^e siècle que d'être pratiquement réservées aux hommes, l'élément féminin, au contraire presque toujours partie prenante sinon point central d'une sociabilité privée, ne trouvant longtemps place dans ces structures publiques que par le biais de la dévotion ou de la philanthropie⁴⁵. C'est le cas de ces sociétés de Charité

⁴² C'est ainsi que l'*Almanach de Rouen pour l'année 1847* mentionne une demi-douzaine de cercles dans la ville, situés en général à proximité du port et de la Bourse, le plus coté étant le cercle ou "société" Saint-André où, d'après un contemporain, "on dînait sans frais extraordinaires" mais avec des "mets de choix" en compagnie de "l'élite de l'ancienne société rouennaise".

⁴³ L'étude citée de M. AGULHON repose notamment sur les enquêtes comme celle de 1811 sur les associations (A.N. F 7 8779) suite à la loi de 1810.

⁴⁴ Balzac regrettera précisément que l'esprit de ces clubs d'hommes fasse oublier la tradition française de galanterie.

⁴⁵ Cf. *Histoire des femmes*, sous la dir. de G. DUBY et M. PERROT, Paris, 1991, et plus précisément Actes du colloque *Femmes dans la cité, 1815-*



maternelle alors créées dans la plupart des grandes villes françaises, oeuvres de bienfaisance - leur but est d'apporter une aide péri-natale aux femmes sans ressources - au recrutement très élitiste, leurs "dames patronnesses" étant cooptées dans la meilleure société locale et conservant dès lors bien des usages de leur monde⁴⁶. Mais c'est là l'exception, reconnaissons-le, face à une floraison de groupes associatifs fondamentalement voire statutairement masculins⁴⁷.

En effet, si le type du cercle en vogue dans le premier tiers du siècle décline ensuite, réduit dans la seconde moitié de la période à des milieux professionnels (cercles militaires, cercles de voyageurs de commerce...), ou bien connaît un avatar mondain avec, sous ce même titre, des groupements très *smart* inspirés des grands clubs britanniques⁴⁸ où la dimension rituelle trouvera à s'épanouir, l'époque voit prospérer tout particulièrement des formations d'inspiration philosophique, comme les loges maçonniques⁴⁹, ou à but culturel comme les académies et autres sociétés savantes⁵⁰. Qu'ils fassent ou non une place aux femmes, ces divers groupements ont en commun une tendance à institutionnaliser par leur pratique sinon par leur règlement officiel un certain nombre de rites très caractérisés de sociabilité.

1871, sous la dir. d'A. CORBIN, J. LALOUETTE, M. RIOT-SARCEY, avec notamment les communications de C. DUPRAT, "Le silence des femmes. Associations féminines du premier XIXe siècle", et Cl. LANGLOIS, "Le catholicisme au féminin revisité".

⁴⁶ J. P. CHALINE, "Sociabilité féminine et "maternalisme": les sociétés de Charité maternelle", *Femmes dans la cité*, colloque cité.

⁴⁷ Se référant, dans la franc-maçonnerie, aux constitutions d'Anderson, l'exclusion des femmes est ailleurs une réalité de fait assez générale pour que certains groupements plus accueillants comme les sociétés de géographie, après 1871, éprouvent le besoin de préciser dans leurs statuts: "Les dames peuvent faire partie de la société".

⁴⁸ Ainsi à Paris du Cercle de l'Union (1829), de celui de la Rue Royale (1852), ou du Cercle des Patineurs (1865) devenu plus tard Cercle du Bois de Boulogne.

⁴⁹ Cf. P. CHEVALLIER, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, Paris, Fayard, 1975, 3 vol.; G. GAYOT, *La Franc-Maçonnerie française. Textes et pratiques, XVIIIe- XIXe siècles*, Paris 1980; P. LIGOU, *Histoire des Francs-Maçons en France*, Toulouse 1981.

⁵⁰ J. P. CHALINE, *Sociabilité et érudition*, op.cit.; D. LEJEUNE, *Les sociétés de géographie en France*, Paris, Albin Michel, 1993.

Ainsi d'une convivialité qui, chez ces élites, est rarement le but avoué et l'activité principale - hors du cas bien français des confréries du Tastevin et autres fines gueules - mais qui s'avère, à l'examen, non moins rarement absente de la pratique régulière des diverses associations. Boire, manger ensemble, ce rite fondamental si éminemment propre à créer ou resserrer des liens⁵¹ trouve en effet son expression dans de multiples groupements. Il n'y a pas, au XIXe siècle, que les comités électoraux pour savoir apprécier la "chaleur communicative des banquets", entretenue par une succession de "toasts" à l'intention d'un candidat ou de quelque immortel principe⁵². De façon très ritualisée, les Maçons auront leurs "agapes" mais, dans la simple bonne humeur, il n'est guère d'association, qu'elle rassemble des érudits, des professionnels, des anciens élèves ou les membres d'un cercle mondain, sans l'usage au moins d'un banquet annuel, occasion festive d'un rapprochement plus familial entre ses adhérents. D'autres usages de sociabilité tout aussi rituels, on l'a vu, y seront d'ailleurs souvent associés: le bal, donné tant par les francs-maçons de telle ville⁵³ que par telle société charitable sous couvert de quelque action de bienfaisance; ou encore la promenade, savamment dirigée par les sociétés "linnéennes" dans leurs tournées d'herborisation⁵⁴, et au cérémonial strictement réglé par celles d'"antiquaires" lors des voyages accompagnant leurs congrès d'archéologie⁵⁵.

C'est toutefois autour de l'appartenance ou non au groupe que vont se développer le plus de comportements rituels, depuis les signes de reconnaissance entre membres jusqu'aux procédures d'intégration, avec, d'un type d'association à l'autre, de grandes similitudes. Certes,

⁵¹ *La Sociabilité à table*, colloque cité.

⁵² Largement mis en oeuvre en 1847 par l'opposition pour tourner la législation restreignant les réunions publiques, l'usage politique du banquet culminera sous la Troisième République avec le célèbre Banquet des maires de France, réunissant à Paris 22.000 convives.

⁵³ Plusieurs exemples en sont cités et illustrés pour Rouen dans les années 1880 in *La Sociabilité en Normandie*, op.cit.

⁵⁴ Cf. P. MATAGNE, *Les mécanismes de diffusion de l'écologie en France de la Révolution à la première guerre mondiale*, thèse Paris VII, 1994, qui décrit les usages des naturalistes.

⁵⁵ Cf. par exemple *Centenaire de la Société française d'archéologie*, Paris 1934, et plus généralement J. P. CHALINE, *Sociabilité et érudition* op. cit.



chacun sera persuadé de son irréductible spécificité, attachant à tel geste, tel cérémonial ou tel détail vestimentaire une signification particulière ou une dimension symbolique qu'on ne saurait nier. Mais comment ne pas voir tout autant d'évidentes parentés au niveau du rituel? Toute structure permanente de sociabilité élève de ce fait même une certaine barrière entre elle et l'extérieur, entre ses membres et les autres. Même une réunion très informelle comme le salon de Madame Verdurin conduit à distinguer le petit nombre de ses élus de la masse des "ennuyeux"⁵⁶. A fortiori pour un groupement organisé dont les membres se qualifieront de "frères", "confrères", "camarades" ou au moins "amis", et témoigneront d'ailleurs plus d'une fois d'une certaine entraide⁵⁷ sinon d'un franc soutien. Entre eux, l'identité d'appartenance s'affirmera à travers telle tenue distinctive, tel emblème affiché - songeons à l'habit vert propre aux membres de l'Institut, à la cagoule des pénitents, au tablier des francs-maçons, aux bannières ou blasons de maintes associations. Elle pourra aussi s'exprimer par de simples signes de reconnaissance: le discret insigne placé à la boutonnière comme aujourd'hui la roue dentée du rotarien, un détail du costume comme la cravate de tel collègue anglais, voire certaine gestuelle destinée à n'être comprise que des seuls initiés.

C'est tout spécialement dans une sociabilité de type maçonnique qu'on a pu cultiver, par rapport aux "profanes", ce souci du secret, lié à tout un ésotérisme et dont la forte dimension rituelle exigerait, pour être expliquée, d'autres compétences. Mais sans doute est-ce là seulement le degré ultime d'une attitude générale amenant les divers groupements évoqués à distinguer dans leurs activités ce qu'on pourrait appeler une vie cachée, enveloppée de mystère et suscitant d'autant la curiosité, et quelques moments d'ouverture dont la mise en scène enchaînera des rites consacrés. Songeons, après la discrétion de séances privées consacrées au *Dictionnaire*, à la séance publique de l'Académie française, avec ses roulements de tambour, ses discours convenus et ses prix de vertu; ou encore, après d'obscures visites aux pauvres, à la fête annuelle des sociétés de bienfaisance, avec leurs

⁵⁶ In M. PROUST, *Un amour de Swann*.

⁵⁷ Les associations d'anciens élèves, en particulier, développent ce rôle d'entraide au bénéfice de ceux de leurs membres qui n'ont pas réussi dans la vie.



dames patronnesses et tout le decorum mondain d'un bazar de la charité.

Dès lors on devine que le processus d'entrée dans de tels groupements va voir culminer le cérémonial. Inscrites dans les statuts, les règles d'admission s'y doublent en effet d'usages rituels non moins impératifs. Reposant quasiment partout sur le parrainage et la cooptation, elles se traduisent par un vote exigeant souvent une majorité des deux tiers, un petit nombre de boules noires déposées dans l'urne suffisant dès lors à "blackbouler" le candidat jugé indésirable. Mais tout d'abord le postulant a dû tant soit peu sacrifier au rite des visites, afin d'obtenir la recommandation de deux membres au moins de la compagnie. Et une fois élu, c'est à d'autres rites encore qu'il devra se plier. Sans aller - cas extrême - jusqu'à l'initiation qui attend l'apprenti maçon parmi ses compagnons de loge, il pourra s'agir d'épreuves assorties à l'activité de la société, démonstration des qualités du nouvel élu. L'exemple type en est, morceau de bravoure rhétorique, ce discours par lequel, tant en province qu'au quai de Conti, le nouvel académicien se doit d'abord d'exprimer sa reconnaissance infinie à l'égard des immortels qui ont bien voulu l'élever jusqu'à leur empyrée, la suite du propos devant faire la preuve qu'il avait là sa place et qu'ils ont bien choisi...⁵⁸ N'oublions pas enfin l'usage d'un geste convivial du nouvel arrivant à l'égard de ceux qui l'accueillent: vieux rite qui, dès le Moyen Age, imposait d'offrir un banquet à l'entrée dans un corps de métier; n'en gardons-nous pas aujourd'hui la trace avec ce "pot de thèse" auquel les nouveaux docteurs invitent leur jury?

A travers les quelques exemples développés ici, peut-être aura-t-on réussi à faire mesurer la place, dans la vie des élites du siècle dernier, de tous ces rites de sociabilité⁵⁹. Rites "bourgeois", "mondains" sans aucun doute et pouvant par là sembler négligeables aux yeux de la "grande" Histoire. Rites importants, en fait, par ce qu'ils nous révèlent

⁵⁸ Un aperçu assez caustique des rites académiques est fourni par F. FOSSIER, *Au pays des Immortels. L'Institut de France hier et aujourd'hui*, Paris, 1987.

⁵⁹ C'est l'un des objectifs que s'est fixés le Centre de recherche en histoire du XIXe siècle, commun aux deux universités de Paris I et Paris IV.



du mode de fonctionnement d'une certaine société. Rites, par ailleurs, inégalement connus, tout comme les formes elles-mêmes de sociabilité auxquelles ils se rattachent. Car pour quelques aspects, on l'a vu, explorés, combien d'autres restés dans l'ombre; et pour certaines avancées de l'historiographie française en ce domaine, quels échos, quelles recherches parallèles dans les pays voisins? Puisse cet aperçu suggérer l'idée de s'en enquérir sinon d'engager de tels travaux comparatifs.